

Rouyn-Noranda, le jeudi 16 septembre 2010

**Monsieur Mario Provencher, maire**

Ville de Rouyn-Noranda  
100, rue Taschereau Est, C.P. 200  
Rouyn-Noranda (Québec) JX 5C3

Monsieur,

Le Conseil régional FTQ de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, dont je suis le président, représente plus de douze mille (12 000) membres et s'implique dans la vie municipale et régionale en appuyant les membres affiliés à toutes les occasions où leurs conditions de vie et de travail sont en cause.

En leur nom, je tiens à vous manifester notre déception et notre colère face à votre réaction méprisante vis-à-vis notre centrale syndicale, et particulièrement envers notre conseiller régional qui a simplement relevé un fait avec lequel nous sommes entièrement en accord, soit l'utilisation du bois dans la construction ou la rénovation d'édifices dans notre région.

Comme notre conseiller régional monsieur Chapadeau vous l'a rappelé dans sa lettre, vous êtes partenaire de la Coalition-Bois, ce qui signifie que comme nous, vous devriez avoir comme priorité l'utilisation du bois dans vos travaux, et que vous devez à tout le moins avoir une conscience sociale de votre milieu et passer aux actes quand vous en avez l'occasion. Nous ne comprenons pas votre hargne envers nous et la raison pour laquelle vous prenez pour des accusations personnelles ce qui est simplement un rappel de vos engagements.

Je me permets de vous rappeler que notre région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec est constituée principalement de deux secteurs économiques, soit le secteur minier et le secteur forestier. Votre association avec lamgold pour ce qui est du secteur minier est importante, mais le secteur forestier l'est tout autant.

Vous avez aussi fait preuve d'un manque de jugement dans vos propos, car vous avez insinué que vous aviez fait attention à votre budget contrairement à notre centrale qui, selon vous, dilapidait les fonds de ses travailleurs. Sachez qu'il n'en est rien, et que toutes les sommes ont été approuvées par l'ensemble des partenaires du projet. Vous ne semblez pas comprendre que les coûts supplémentaires servent à encourager le développement économique de notre région.

Nous vous demandons donc d'intervenir et de vous rétracter concernant vos propos malveillants vis-à-vis notre conseiller régional et notre centrale syndicale.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.



**André Racicot, président**  
Conseil régional FTQ-ATNDQ

c.c. Membres du Conseil régional FTQ-ATNDQ  
Membres du Conseil de Ville

AR/sp